

CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2017

Présents : MM LENOIR, ALIBERT, GOULLIEUX, AMBROSIONI, DELNESTE, VACHON
MMES KONCZEWSKI, DUBOIS, ROZIER, DIEUDONNE, GIES

Absents excusés : MM MARTIN, DELETTRE, Mmes VAN ROY, LORCH

Procuration : Mme VAN ROY à Monsieur LENOIR
M. DELETTRE à Mme KONCZEWSKI
Mme LORCH à Mme ROZIER

Secrétaire de séance : Monsieur DELNESTE Jean-François

Date de la convocation : 1^{er} avril 2017

Le Conseil Municipal précédent est approuvé.

APPEL A PROJET FEDERATION FRANCAISE DE FOOT – FOOT 5 STADIUM

Monsieur AMBROSIONI Dominique présente au Conseil Municipal un projet concernant la création d'un stade de foot à 5. La Fédération Française de FOOT lancé un appel à projet dans le cadre du développement de la pratique du Foot5.

Cette opération permet de gagner 1 terrain de foot5 étant précisé que la FFF prend en charge financièrement l'installation de la structure par le prestataire qu'elle a retenu (hors travaux d'aménagement complémentaires)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Club de Foot « Val de Norge Football Club » à déposer un projet auprès de la FFF.
- Dit que les travaux de préparation du sol et d'alimentation électrique seront financés par la commune à hauteur de 20 000 euros (sous réserve que le club de foot remporte le concours)

VOTE DES TAXES LOCALES 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les taux des taxes locales de l'année 2017 nécessaires à l'équilibre du Budget Primitif 2017 soit :

- Taxe d'habitation 3,67 %
- Taxe foncière (bâti) 10,51 %
- Taxe foncière (non bâti) 28,82 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Adopte ces taux à l'unanimité.

TRAVAUX DANS LA FORET COMMUNALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis de travaux de l'Office National des Forêts N°DEC-17-825509-00208155/03444 pour un montant de 5 879.39 euros H.T.
- montant prévu au budget

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2016 du Receveur Percepteur de Dijon Banlieue et amendes.